

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY D'ADMISSION

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L712-2 et L715-3 ;
Vu le règlement des admissions adopté par délibération du conseil d'administration du 13 mars 2025,
Vu la proposition du directeur de département Génie Civil et Constructions Durables du 27 mars 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury d'admission de la spécialité Performance Génie Civil et Urbain pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie Civil et Constructions Durables, les enseignants suivants :

- Jean COUSIN – *président du jury*
- Elie RIVOALEN

Article 2

Jean COUSIN, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 27 mars 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA